

Le développement domiciliaire au cœur des priorités à Saint-Arsène

Quelques projets de développements domiciliaires font l'objet de bien des discussions à Saint-Arsène. La municipalité, qui attend une décision favorable de la justice pour aller de l'avant avec un projet de terrains à construire à l'est du cimetière, à d'autres parcelles de terrains dans sa mire qui devront au préalable obtenir le feu vert du schéma d'aménagement de la MRC et du Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMROT).



**GILLES
LEBEL**

gilles.lebel@quebecormedia.com

« À Saint-Arsène, la demande est grande pour les projets résidentiels », nous dira la mairesse, Mme Claire Bérubé, qui s'attend à une véritable explosion dans le domaine de la construction domiciliaire au cours des prochaines années. « La moyenne d'âge de notre population est de 37 ans, ce qui en fait l'une des plus basses de toute la MRC », de poursuivre la nouvelle mairesse de Saint-Arsène qui est entrée en fonction le 3 novembre dernier.



La municipalité de Saint-Arsène fonde de grands espoirs dans son projet de développement domiciliaire à l'est du cimetière.

Forte d'une évaluation foncière dépassant les 83 millions de \$, la municipalité compte sur une population de 1 270 personnes et héberge sur son territoire quelques unes des plus belles terres agricoles de toute la région.

Infrastructures et services

En plus du développement domiciliaire, quelques autres éléments importants apparaissent au plan triennal de la municipalité. La mise en service d'une unité d'urgence pour le Service incendie, la construction d'une bâtisse multifonctionnelle pour les loisirs, le réaménagement de la bibliothèque dans la sacristie de l'église, l'achat d'un camion pour le département de la voirie municipale, l'ajout de recouvrement bitumineux sur quelques rues et des travaux pour l'égout pluvial et la mise à jour des bassins de rétention figurent également sur la liste des projets prévus pour 2014, 2015 et 2016.

La construction d'un CPE pour héberger les 34 places en garderie allouées à la municipalité, devrait voir le jour d'ici la fin de 2014. À cet effet, Saint-Arsène a apporté sa contribution à ce projet en faisant don de deux terrains, au nord de la rue Principale, dans le secteur de Transport Morneau. « Un endroit stratégique pour celles et ceux qui vont prendre leur travail chez Transport Morneau ou encore à Rivière-du-Loup », d'indiquer Mme Claire Bérubé.

Concernant les services de proximité, cette dernière se dit fière de ce qui est offert à Saint-Arsène. Bureau de poste, épicerie, comptoir postal, caisse populaire, dépanneur, quincaillerie et une école primaire qui déborde d'enfants, sont autant d'atouts pour les résidents de l'endroit. Pour les autres services, les Arsénois et Arsénoises peuvent toujours compter sur la Ville de Rivière-du-Loup, située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de leur municipalité.

Un bâtiment des loisirs de 1,5 M\$

(G.L.) S'il est un projet au triennal 2014-2016 qui est attendu depuis des lunes à Saint-Arsène, c'est celui d'un nouveau bâtiment de loisirs qui viendra remplacer l'actuelle construction défraîchie, inadéquate et rongée par l'usure du temps.

Cette nouvelle construction, évaluée au bas mot à 1,5 M\$, sera financée par les contribuables de Saint-Arsène à la hauteur de 400 000 \$. Le bâtiment neuf sera construit pour desservir le parc des loisirs, soit la patinoire et les terrains de soccer et de baseball. Une salle de réception avec service de cuisine sera également aménagée à l'intérieur de ce bâtiment multifonctionnel. « Même s'il servira à des fins communautaires à l'occasion, notre bâtiment sera dédié majoritairement à la cause des jeunes », de nous déclarer la mairesse Bérubé. Cette dernière nous indique par contre, que le choix de reconstruire n'a pas fait l'unanimité parmi la population et ce, en raison du cachet patrimonial et historique de l'actuelle construction qui abrite l'OTJ de l'endroit.

Bibliothèque

L'autre projet communautaire qui évolue dans le temps, est celui de la bibliothèque municipale qu'on veut greffer à court terme à la sacristie de l'église du village. Pour l'instant, les premiers estimés sont un peu trop élevés au goût des élus. « Nous voulons abaisser les coûts du réaménagement de notre bibliothèque avec des subventions gouvernementales plus généreuses », d'expliquer la mairesse.

« Comme nous savons que tôt ou tard, les églises seront refluées aux municipalités, aussi bien en profiter tout de suite pendant que les subventions sont disponibles, pour transférer notre bibliothèque dans la portion arrière de l'église », de conclure Claire Bérubé.